

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
(Membre de la COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS D'AQUITAINE)

MASTER

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.613-1, D.613-3 et D.613-6 ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2013 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par Mme JENNY LI-TSEAU, née le 10 juin 1981 à PAPEETE (987) en vue de son inscription en master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER** de DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, Mention DROIT PRIVÉ, Spécialité DROIT PÉNAL ET CRIMINOLOGIE, à finalité PROFESSIONNELLE est délivré par l'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

mention assez bien

à Mme **JENNY LI-TSEAU**

au titre de l'année universitaire 2015-2016

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 28 novembre 2016

Le titulaire

N° **PAU 11074868**

/2016201500623

Le Président



Mohamed AMARA

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Olivier DUGRIP

Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx./....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du **Service Diffusion de l'Imprimerie Nationale** :

 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97

00 (33) 3 27 93 70 84 ou 3 27 93 70 97 (de l'étranger)